



1122 Avenue du Pirée - Le Dôme - 34000 Montpellier

Email : urbanistes.lr@wanadoo.fr

Site : www.urbanistes-lr.fr

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Vous êtes invité à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire ULR le 24 février 2015 à 18h30 à l'Espace Martin Luther King

24 boulevard Louis Blanc, 34000 Montpellier

Lignes de tramway : 1, 4 - Louis Blanc ; 1, 2, 3 - Corum

Cette Assemblée Générale Ordinaire rassemble tous les adhérents à jour de leurs cotisations 2014. Elle est ouverte aux nouveaux adhérents et sympathisants qui peuvent y assister, sans prendre part aux votes.

L'ordre du jour :

1. *Activité 2014 :*

1.1 - Rapport moral sur l'activité 2014

1.2 - Rapport financier sur l'activité 2014

Ces deux rapports sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale (vote)

2. *Activité 2015 :*

2.1 - Projets et perspectives 2015 : orientations, programmes, appel aux propositions d'actions

2.2 - Budget prévisionnel 2015 et montant des cotisations

Le montant des cotisations est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale (vote)

3. *ULR et son environnement :*

3.1 - Contexte national et territorial, évolutions des métiers et de la présence Associative,

3.2 - La qualification et l'O.P.Q.U. : évolutions de l'OPQU, l'actualité de la démarche de déontologie, la prise de position d'ULR, l'organisation par l'OPQU de la séance annuelle de qualification en Languedoc Roussillon (Mai 2015)

3.3 - Les Relations inter-associations d'urbanistes :

- CFDU : évolutions et devenir du CFDU, prises de position d'ULR, maintien d'ULR dans le champ du CFDU, Universités d'Eté

- APUMP et APUA : échanges urbains 2014 et perspectives

- Associations régionales Midi-Pyrénées (APUMP), Aquitaine (APUA), Bretagne-Pays de Loire (AUGO), autres... : maintien, développement et formes des relations inter-associatives.

- FFP, UT, AITF...

- CEU

- champ associatif national

- représentation aux rencontres annoncées par la Ministre avec les représentants des urbanistes.

3.4 - Relations et actions communes avec les institutions et associations régionales agissant dans le champ de l'urbanisme :

- Collectivités,

- URO, DREAL, CAUEs, Agences d'Urbanisme (AURCA, AUDRNA)

- CNFPT, INSET, ENSAM, Universités

- MALR, FFP, Urbiscopie, Atteline, Manufacture des Paysages, Ecologistes de l'Euzière, APPIEU, Café Patrimoine et Architecture, La Fenêtre, Atelier...

- CROA, Syndicat des Architectes,...

4. ULR et son fonctionnement :

4.1 - fonctionnement, dynamisation des séances et ateliers

4.2 - perspectives et préparation du renouvellement des instances (CA et Bureau) en 2016

Rappel

Bureau : Président : Nicolas LEBUNETEL
 Vice-Président : Eugène GREAU
 Trésorier : Christine TORRES
 Secrétaire Générale : Brigitte LAFOURCADE

Bureau élargi :

A Brulé, F Chibaudel, G Dupuy, F Blasco, JP Silvent, Y Foucher, J Pialoux, F Potentier en plus des membres du bureau

Contribution au site, à la diffusion des informations : Gaëlle Dupuy, Yoann Foucher

Conseil d'Administration :

Johana BATICLE, Fabien BLASCO, Alice BRULE, Mylène CHARDES, Florence CHIBAUDEL, Fanny DELAFONT-ABINAL, Michel DUPIN, Gaëlle DUPUY, Yoann FOUCHER, Michel GERBER, Eugène GREAU, Brigitte LAFOURCADE, Nicolas LEBUNETEL, Francine MOREAU, Jean PIALOUX, Jean-Pierre SILVENT, Christine TORRES, Francis POTENTIER

Représentations externes :

CFDU Titulaires : Nicolas LEBUNETEL et Eugène GREAU

Suppléants : Christine TORRES et Jean PIALOUX

CAUE 30 Florence CHIBAUDEL

CAUE 34 Philippe JOUVIN

CAUE 10 Michel GERBER

Echanges Urbains Florence CHIBAUDEL, Jean-Pierre SILVENT, Brigitte LAFOURCADE, Nicolas LEBUNETEL, Eugène GREAU

Les adhérents ULR 2014 de l'association ne pouvant pas être présents à l'assemblée générale sont invités à établir et transmettre un pouvoir à la personne de leur choix pour les différents votes.

Document à télécharger : [POUVOIR AG 24fev015.pdf](#)

L'Assemblée Générale Ordinaire est l'occasion de faire le point sur les nombreuses activités de notre association, et sur les perspectives. Elle permet les échanges et l'émergence des initiatives et des projets. Les membres de l'Association qui souhaitent contribuer à son animation et son fonctionnement sont les bienvenus ; ils peuvent communiquer leurs propositions et intentions à urbanistes.lr@wanadoo.fr ou aux membres de l'actuel bureau.

L'Assemblée Générale sera suivie du bureau élargi mensuel. Toute personne est invitée à y participer. Au terme de la soirée, nous vous convions à partager un apéritif festif.

La secrétaire Générale : Brigitte LAFOURCADE-FAGOT

Le Président de l'ULR : Nicolas LEBUNETEL

Le Vice-Président de l'ULR : Eugène GREAU

www.urbanistes-lr.fr

Extraits des statuts : ARTICLE 10 – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale Ordinaire comprend tous les membres de l'association.

L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit au moins une fois par an.

Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par les soins du secrétaire. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations.

Le président, assisté des membres du conseil d'administration, préside l'assemblée et expose la situation morale de l'association.

Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'acceptation de l'assemblée.

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement, au scrutin secret, des membres du conseil sortants.

Ne devront être traitées, lors de l'assemblée générale, que les questions soumises à l'ordre du jour.

Aucune condition de quorum n'est exigée pour la validité des délibérations de l'assemblée générale ordinaire. Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents ou représentés.